

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire. ANNONCES: 20 centimes la ligne Réclames: 25 centimes — Ou traite à forfait

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et FILS, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelle.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 45, 7 19, 8 47, 9 47, 11 47, m., 12 24, 2 02, 3 39, 5 18, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 48, 10 22, 11 2 Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 22, 9 55, 11 05, 12 57, 2 18, 4 40, 5 20, 6 55, 8 00, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 7 40, 8 08, 9 40, 11 23, 12 15, 1 55, 3 31, 5 08, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 52, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 02, 9 8 DIMANCHES ET FÊTES: Tourcoing à Mouscron, 7 26 soir; Mouscron à Tourcoing, 8 04 soir

BOURSE DE PARIS

DU 2 OCTOBRE

3 0/0	62 30
4 1/2	89 30
Emprunts (5 0/0)	99 05

DU 3 OCTOBRE

3 0/0	61 85
4 1/2	89 50
Emprunts (5 0/0)	98 85

CANTON DE ROUBAIX OUEST

ELECTION

Un membre du Conseil général

Dimanche 4 octobre 1874

CANDIDAT

Jean LEFEBVRE

manufacturier

Ancien membre du Conseil d'arrondissement.

CANTON DE ROUBAIX-EST

ELECTION

au Conseil d'arrondissement

Dimanche 4 octobre 1874

CANDIDAT

Ch. Droulers-Prouvost

distillateur

ROUBAIX, 3 OCTOBRE 1874

Voici ce qu'on peut lire dans les procès-verbaux des séances du Conseil municipal de Roubaix (année 1848):

L'an 1848, le 13 novembre, les membres du Conseil municipal de Roubaix se sont réunis sous la présidence de M. Henri Delattre, maire.

Etant présents: MM. Henri Delattre, maire; J. Delruue-Dazin, Motte-Hédart et François Duthoit, adjoints; Cheval-Legrand, V. Decarue, Ed. Delattre, Louis Delrus, Jean-Baptiste Deleporte-Bayart, Delebecq, B. Fontaine, Louis Destombes, Dubar-Desclercq, Louis Flipo, Julien Lagache, Lecerque Dupire, Lefebvre-Hennart, Julien Mourmant, Paisyon, César Piat, Pyn-Bayart, Renaux-Lemierre, Réquillart-Scrépel, Roussel-Dazilly, S. Hembler, Bulteau, Tiers-Bonte, Louis Watine, Désiré Verquin.

M. DECARNE, secrétaire, donne lecture de la pièce qui suit:

Rapport sur l'incident survenu par suite de l'accusation portée par M. Deleporte-Bayart.

Messieurs,

Dans votre dernière séance du 9 novembre, un incident grave est survenu, par suite de l'accusation portée par M. Deleporte-Bayart, contre les employés de l'Octroi: Tous, vous avez la mémoire fidèle des paroles qui ont été prononcées par ce membre: Qu'a-t-il dit? que les employés d'octroi trompaient la ville. Grande fut la surprise du Conseil d'entendre pareille imputation. N'est-ce pas ce sentiment qui a été cause qu'un de nos collègues, M. C. Piat, a réclamé la parole pour demander à l'administration de vouloir bien procéder immédiatement à une enquête sur les faits signalés par M. Deleporte? enquête promise par M. le maire, afin de punir sévèrement ceux d'entre eux qui seraient convaincus de prévarication.

L'habitude du secrétaire, avant de rédiger son procès-verbal, est de prendre une entière connaissance des rapports ou discours qui sont communiqués au Conseil.

Cette habitude, je me félicite de la posséder, et cela pour le cas qui vient de se présenter, car heureusement inconnu jusqu'à ce jour.

Deux lectures successives du discours de M. Deleporte m'ont convaincu qu'il ne contenait rien de semblable à ce qui avait été annoncé d'une manière si formelle.

L'accusation faite publiquement en face de 30 conseillers municipaux n'obligeait-elle pas votre secrétaire à chercher à faire réintégrer au dossier la pièce qui avait pu être distraite? C'est ce motif de justice qui m'a fait écrire la lettre dont voici copie:

Monsieur Deleporte-Bayart. Hier, vous avez lancé dans le sein du Conseil municipal une accusation contre plusieurs employés de l'Octroi; je viens de parcourir le discours que vous avez lu, je n'y trouve point cette pièce. Veuillez, s'il vous plaît, me la faire passer ou bien à M. le secrétaire de la mairie, afin de commencer l'enquête qui doit avoir lieu. Cette pièce m'est également indispensable pour la rédaction de mon procès-verbal.

Votre tout dévoué,
VINCENT DECARNE.

M. Deleporte, se rendant à ma prière, est venu au secrétariat de la Mairie où je me trouvais: Mon premier soin fut de lui réclamer le bout de papier sur lequel figurait l'accusation: Il me répondit qu'il n'avait rien distrait et que les mots qu'on lui prêtait étaient erronés.

J'ai sur le champ insisté très vivement pour obtenir la réintégration au dossier du billet manquant, mais rien ne fut écouté.

M. Duthoit, adjoint, arrivé en ce moment, fut prié par moi de déclarer que de nous deux faisait erreur. M. Duthoit s'est empressé d'observer à M. Deleporte que tout ce que disait le secrétaire était de la plus complète exactitude, d'autant plus, a-t-il ajouté, que c'est à la suite de son accusation que M. C. Piat avait spontanément demandé que l'administration procédât sans délai à une enquête afin que les coupables, s'il s'en trouvaient, fussent punis.

La se sont arrêtées les explications: Que reste-t-il à faire dans cette occurrence, Messieurs?

Prier incontinent M. le maire de donner suite à cette affaire, c'est-à-dire procéder à une enquête administrative sur les faits allégués.

Les employés que M. Deleporte a mis en suspicion apprécieront ce qu'ils auront à faire pour leur intérêt et pour leur honneur. Signé: VINCENT DECARNE.

Avant de prononcer l'acceptation du procès-verbal, M. Deleporte demande la parole et convient avoir eu une explication avec le secrétaire au sujet d'une demande faite par ce dernier sur la disparition d'un billet qui, d'après lui, aurait été distrait du discours par lui prononcé dans la séance du 9 novembre; il prétend que rien n'a été détourné de son fait, et que pour les mots à lui prêtés par le secrétaire, qu'il aurait dit que les employés d'octroi trompaient la ville, il les NIE formellement.

M. CÉSAR PIAT fait remarquer que c'est de la discussion tout à fait en dehors de la rédaction du procès-verbal, discussion qui devra naturellement arriver après son adoption, et demande qu'il soit mis aux voix. M. le maire se rend à son désir: aucune opposition n'étant soulevée, il est adopté.

M. PIAT prend la parole et dit qu'il ne suffit pas de dire que les mots n'ont pas été lus par M. Deleporte, mais bien de savoir s'ils ont été prononcés par ce membre du conseil.

M. PARATON déclare que les mots contestés et qui font l'objet du débat ne sont pas le fait d'une argumentation, mais bien d'une lecture faite par M. Deleporte, et si, dans la dernière séance, il a pris la parole, c'était pour déclarer qu'il ignorait si les employés d'octroi étaient ou non coupables de concussion comme venait de l'avancer M. Deleporte, et pour signaler à l'administration la négligence qu'il pouvait y avoir dans le service, déclarant que les voitures suspendues étaient rarement visitées en entrant en ville.

M. V. DECARNE rappelle que, dans la séance du 9 septembre, M. Piat, aussitôt la lecture terminée du discours de M. Deleporte, avait signalé que ce discours formulait un désir et deux accusations.

D'abord, le désir, c'est l'établissement d'un abattoir; Les accusations sont les suivantes: L'assertion faite que les bouchers ont frustré la commune. La seconde, c'est que les employés d'octroi la trompaient aussi: Le secrétaire termine en faisant appel au souvenir de tout le conseil.

M. LE MAIRE, s'adressant à M. Deleporte, fait observer à ce dernier que si les paroles n'avaient pas été prononcées par lui, paroles qui ont amené la réplique de M. Piat, réplique qui lui demandait de procéder sans aucun délai à une enquête sur les faits qu'on venait d'alléguer, à savoir que les employés d'octroi trompaient la ville, enquête promise par lui, et l'instant même; qu'il n'aurait pas pris cet engagement s'il y avait eu la moindre équivoque dans son accusation.

Après les interpellations de M. le maire, M. Deleporte CONVIENT D'AVOIR PRONONCÉ LES PAROLES ACCUSATOIRES: c'est-à-dire que les employés d'octroi trompaient la ville.

Cette question étant éclairée, M. le Maire déclare la discussion close.

Beaucoup de roubaisiens se rappellent encore la sensation profonde que causa en ville ce fâcheux incident; le caractère de M. Deleporte en reçut une grave atteinte: très peu de temps après, il donnait sa démission de conseiller municipal, quittait Roubaix et allait s'établir à Valenciennes, où il acquit, dans le commerce de la boucherie, l'*aurum mediocritatis* dont nous parle Horace. Durant plus de vingt ans, M. Deleporte demeura étranger à Roubaix, à ses intérêts, à l'immense développement que prirent à cette époque notre industrie et notre commerce. Pendant ce temps, M. Jean Lefebvre travaillait au milieu de nous, fondait d'immenses établissements, donnait du travail à des milliers d'ouvriers, et ses frères et lui acquéraient, par de nombreux bienfaits, une légitime popularité.

M. Deleporte nous assure dans sa profession de foi qu'il est « éloigné de tout ce qui est de la vie publique, » Ceux là ne s'en douteraient guère qui l'ont vu devenir, en si peu de temps, conseiller municipal, membre de la commission des hospices, adjoint au maire, conseiller général, etc. Il n'y aurait rien à dire à cela si M. Deleporte était resté à la hauteur de sa tâche. Mais tout

le monde sait qu'il n'en est pas ainsi. Son administration a été l'objet de critiques sévères et trop méritées. Faut-il rappeler avec quelle obstination M. Deleporte poursuivit la vente des biens des pauvres, obligeant l'administration hospitalière à réduire le nombre des lits à l'hôpital et à refuser l'entrée de l'hospice aux vieillards et aux orphelins?

Est-il besoin de dire ici que M. Deleporte fut l'un des promoteurs de cette fameuse rectification de l'eau dans la vallée de la Marque, déjà si souvent et si inutilement explorée, recherche qui entraîna la ville à une dépense immense et sans résultat? Tout cela est encore présent à la mémoire des Roubaisiens.

Au Conseil municipal, MM. Deleporte et Flipo ont été de ceux qui ont trouvé que les Frères pouvaient vivre avec 38 sous par jour; il s'est récemment opposé à l'acceptation d'un terrain pour une église au Fontenoy; il en avait fait autant pour l'église du Sacré-Coeur.

Dans un autre ordre d'idées, il a jugé qu'il y avait à Roubaix trop de distractions et il a refusé de voter le subside que l'on donnait autrefois sous forme de prix à nos sociétés ouvrières.

M. Deleporte, par une obstination aveugle, a engagé la ville dans un procès injuste contre les adjudicataires des droits de place. Ce procès eut condamnation qui s'en est suivie nous coûteront une somme considérable.

En résumé, l'administration de M. Deleporte n'a pas porté bonheur à la ville de Roubaix. Cela prouve, une fois de plus, qu'il ne suffit pas qu'un homme soit républicain pour devenir apte à toutes les fonctions.

Le rôle de M. Deleporte au Conseil général fut aussi effacé que possible; il ne pouvait en être autrement: ce n'est pas à l'abattoir de Valenciennes que M. Deleporte a pu apprendre à connaître les questions, si graves et si complexes, que doit prendre en mains le représentant d'un canton si considérable par son industrie, son commerce, sa population.

Les électeurs jugeront sans doute comme nous que les intérêts d'une population presque entièrement manufacturière ne sauraient mieux être servis que par un manufacturier, connaissant les besoins et les aspirations des ouvriers au milieu desquels il a toujours vécu. M. Jean Lefebvre sera donc le candidat qu'ils choisiront.

Aux ouvriers:

Deux candidats se présentent aux suffrages des électeurs.

M. JEAN LEFEBVRE;
M. Deleporte-Bayart;

Examinons leurs titres au mandat qu'ils sollicitent.

Roubaisien, M. Jean Lefebvre a toujours vécu parmi nous; manufacturier, chef de l'une de nos plus importantes et de nos plus honorables maisons, il fut de ceux qui donnèrent à notre industrie son magnifique essor. Grâce à d'heureuses innovations, il a contribué puissamment à la prospérité de Roubaix.

Chaque jour en relations avec les ouvriers, il connaît leurs vœux: leurs intérêts sont les siens et il saura les défendre.

Ancien boucher; M. Deleporte-Bayart a passé à Valenciennes la plus grande partie de sa vie active.

Durant vingt ans, il n'a rien connu des intérêts roubaisiens.

Il est complètement étranger à l'industrie, au commerce, aux besoins des ouvriers.

Il n'a jamais rien fait, il ne pourra jamais rien faire pour eux.

Les ouvriers roubaisiens voteront pour M. JEAN LEFEBVRE.

L'élection du Canton-Est pour le Conseil d'arrondissement

Les conseils d'arrondissement doivent rester étrangers à la politique: la loi est formelle. Dans aucun cas, et sous aucun prétexte, ces assemblées ne sauraient être appelées à s'occuper des affaires générales du pays. Leur rôle consiste uniquement à présenter des vœux touchant les intérêts cantonaux. Les électeurs doivent donc choisir leurs candidats parmi les hommes les plus aptes à connaître et à défendre ces intérêts.

C'est en s'inspirant de cette pensée que nos amis de Roubaix-Est ont porté leurs

vues sur M. Droulers-Prouvost, distillateur. Comme le dit fort judicieusement l'auteur d'une circulaire adressée aux électeurs, « par la nature de son industrie, par ses rapports d'affaires et de famille, M. Droulers est initié à toutes les questions qui intéressent la population de ce canton, » à la fois industriel et agricole. Instruit, intelligent et dévoué à ses concitoyens, M. Ch. Droulers est appelé à leur rendre de grands services. Nous devons donc souhaiter son entrée au Conseil d'arrondissement.

Tel n'est point l'avis du *Progrès du Nord*, qui a découvert que M. Droulers est « légitimiste » et de plus — horrible dictu — « clérical »! Cela suffit à la feuille lilloise pour combattre M. Droulers et lui préférer le très-radical et très-matérialiste M. Pierre Flipo.

Sans doute, M. Flipo n'est pas de première force, — « bien loin de là » — avoue le *Progrès*; sa personne n'est guère sympathique à ses propres amis politiques qui, entre eux, ne se gênent pas pour s'expliquer à son sujet avec une liberté que nous nous garderions bien d'imiter. Pour des raisons que nous n'avons pas à développer, beaucoup de républicains modérés ne voteront pas pour M. Flipo. Mais qu'importe au *Progrès*? Entre un « clérical » l'un des plus capable et le plus honnête homme du monde, et un radical... comme M. Flipo, ce journal n'hésite pas: il choisit le radical et il endort ses lecteurs avec des raisonnements de ce genre-ci: les monarchistes sont incapables, par cela même qu'ils sont monarchistes; les républicains peuvent tout et on doit tout attendre d'eux, par la seule raison qu'ils sont républicains.

Nous n'exagérons rien.

Le journal lillois écrit en toutes lettres qu'« il est évident que M. Droulers ou tout autre monarchiste ne ferait absolument rien. » Et il ajoute aussitôt: « IL EST NON-MOINS ÉVIDENT QUE TOUT RÉPUBLICAIN agrairait comme l'a fait M. Flipo. » Ce qui est « non moins évident » pour nous, c'est que M. Flipo, tout en n'étant pas un être exceptionnel, bien loin de là, ne sera pas très-flatté de la façon dont on prend sa défense au *Progrès du Nord*.

Le monsieur qui écrit ces jolies choses trouve que le *Journal de Roubaix* n'est pas « habile » dans sa polémique. Ah! nous l'avouons en toute humilité, nous n'arriverons jamais à cette habileté-là; nous ne parviendrons jamais à ces hauteurs transcendantes où plane la logique du *Progrès*; du reste, nos lecteurs, qui n'ont pas la puissance de conception des fidèles de la feuille lilloise, refuseraient de nous y suivre.

Après avoir bien voulu reconnaître l'opinion de M. Droulers est « très honorabile », le correspondant de Roubaix ajoute, avec son atticisme habituel: « Et il n'y a pas à douter que les aïeux de M. Droulers n'en tressaillent d'aise dans leurs tombes de serfs dont l'échine a gémi sous le fouet des seigneurs du bon temps. »

On n'est pas plus sot, ni plus ignorant de l'histoire de son pays.

Nos radicaux sont convaincus qu'avant 89 la bourgeoisie n'existait pas, qu'on ne pouvait arriver à rien, si l'on n'était de noble origine. A les en croire, tous ceux qui n'avaient pas de blason formaient alors un grand troupeau d'esclaves que des maîtres barbares — les nobles et les prêtres — conduisaient au « fouet. » C'est avec cette grosse bêtise qu'on a dépopularisé l'idée monarchique dans un pays où la « rôturie » a toujours été plus indépendante, plus influente que chez n'importe quel autre peuple. Combien de gens savent que les plus grands ministres et beaucoup des généraux de Louis XIV étaient des rôturiers, des « bourgeois » des « parvenus »? Si les Français connaissaient leur histoire, la France serait sauvée, car elle serait délivrée des préjugés qui l'aveuglent et l'empêchent de voir l'abîme où on la mène.

En ce qui concerne les « aïeux » de M. Droulers, ce nom est assez mêlé à nos annales locales pour que nous puissions apprendre au *Progrès* qu'ils étaient, non des serfs, mais d'honnêtes cultivateurs, très indépendants, malgré leur rôturie; bien avant 89, ils occupaient les premières fonctions municipales à Wasquehal et à Wattrelos. La Révolution, qui a fait tout autant de mal au peuple qu'à la noblesse, et qui a tué, emprisonné, persécuté beaucoup plus de

bourgeois et d'artisans, que de prêtres et de gentilshommes, la Révolution frappa les Droulers, comme elle a frappé tous ceux qui étaient restés fidèles à leur Dieu et à leur Roi. On leur enleva les charges qu'ils tenaient de la confiance de leurs concitoyens.

Le Droulers d'alors, si il ne s'enthousiasma pas des « idées nouvelles », sut au moins faire de ses fils des citoyens honnêtes et intelligents. Français et chrétien, il les inspira, avec le respect des fécondes et glorieuses traditions du passé, la confiance dans l'avenir, l'amour de la patrie et de la « liberté » que la Révolution venait d'enlever à la France. Il leur apprit aussi qu'il faut toujours encourager les « progrès » utiles. Les fils restèrent fidèles à ses enseignements. Travailleurs, ils surent mettre l'héritage paternel à profit. Deux d'entre eux se firent industriels: l'un fonda à Lille une filature de lin, l'autre, le père de M. Droulers-Prouvost, créa, l'un des premiers dans le Nord, une industrie de sucre de betteraves.

Les révolutions successives au moyen desquelles les Républicains troublèrent la France ne furent pour rien dans les succès de Droulers, et si le fabricant de sucre parvint à résister aux ruines nombreuses qui frappèrent, à son début, l'industrie nouvelle, s'il put continuer à donner du travail à ses ouvriers, ce ne fut pas à cause des principes de 89.

Ainsi s'est formée la prospérité de cette famille dont l'histoire est celle de beaucoup de nos vieilles souches bourgeoises et rôturières du « bon vieux temps. » On y chercherait vainement des « serfs courbant l'échine sous le fouet des seigneurs. Le *Progrès du Nord* ferait bien d'apprendre à connaître les choses dont il parle.

Il devrait surtout lire l'histoire.

Il y verrait comment nos anciens pratiquaient les principes de la démocratie, non pas de sa démocratie à lui, qui est à l'autre ce que la fusée marseillaise est à la bonne, mais de cette démocratie sage, libérale, patriote et chrétienne, à laquelle l'Eglise a enseigné que le travail et l'épargne d'aujourd'hui constitueront le capital de demain.

C'est cette démocratie-là qui fait du fils de l'ouvrier honnête et laborieux, un patron aisé et indépendant, et de son petit fils un grand industriel. C'est elle qui relèvera la France, si les démocrates comme le *Progrès* et comme M. Flipo n'y mettent pas obstacle.

M. Ch. Droulers-Prouvost est resté fidèle aux traditions de sa famille: il sert avec désintéressement les intérêts de tous, ceux des pauvres comme ceux des riches.

Quand l'occasion s'en présentera, il saura prendre la défense des anciens professeurs de M. Flipo, des éducateurs du Peuple, des Frères des Ecoles chrétiennes que leur ancien élève voudrait chasser de nos Ecoles.

On écrit de Tourcoing:

Le renouvellement partiel des conseillers-général du département appelle aux urnes électorales, demain 4 octobre, les électeurs du canton de Tourcoing-Nord, par suite de l'expiration du mandat confié par eux à M. Roussel-Defontaine. La réélection de notre premier magistrat ne nous laisse pas l'ombre d'un doute et nous avons la confiance de voir une imposante majorité doter de nouveau le conseil général du Nord d'une de ses lumières les plus précieuses et les plus appréciées. Toutefois, qu'on nous permette de le dire, nous étions loin de nous attendre à ce que l'aberration de certains esprits pût donner à cette élection une interprétation politique qu'elle n'a pas, qu'elle ne doit et ne peut avoir, en suscitant à M. Roussel-Defontaine un concurrent dont le titre, le surnom (si c'en est un!) repose sur ses opinions ultra-radicales. Nous estimons, en effet, que les services éminents rendus par notre mandataire et ses connaissances spéciales des rouages administratifs lui méritaient indispensablement sa place dans cette assemblée qui l'a vu à l'œuvre, qui lui confia chaque année les plus délicates de ses fonctions et dans laquelle nous étions fier, comme tout vrai tourquennois du reste, de voir briller notre honorable concitoyen.

Mais aujourd'hui, paraît-il, un détestable esprit de parti tend à s'infiltrer là-même où la politique n'a rien à faire.

Nous voulons l'éclaircir, on en mettra partout » tel est le mot d'ordre envoyé de Paris dans les départements et transmis aux matadors de la démagogie. Dès lors on ne tient plus compte des capacités reconnues ni des dévouements éprouvés; on dénature les actes les plus méritoires, on colporte de basses calomnies; on étouffe tout sentiment de reconnaissance et l'on va jusqu'à perdre l'amour du clocher.

On n'est pas plus sot, ni plus ignorant de l'histoire de son pays.

Nos radicaux sont convaincus qu'avant 89 la bourgeoisie n'existait pas, qu'on ne pouvait arriver à rien, si l'on n'était de noble origine. A les en croire, tous ceux qui n'avaient pas de blason formaient alors un grand troupeau d'esclaves que des maîtres barbares — les nobles et les prêtres — conduisaient au « fouet. » C'est avec cette grosse bêtise qu'on a dépopularisé l'idée monarchique dans un pays où la « rôturie » a toujours été plus indépendante, plus influente que chez n'importe quel autre peuple. Combien de gens savent que les plus grands ministres et beaucoup des généraux de Louis XIV étaient des rôturiers, des « bourgeois » des « parvenus »? Si les Français connaissaient leur histoire, la France serait sauvée, car elle serait délivrée des préjugés qui l'aveuglent et l'empêchent de voir l'abîme où on la mène.

En ce qui concerne les « aïeux » de M. Droulers, ce nom est assez mêlé à nos annales locales pour que nous puissions apprendre au *Progrès* qu'ils étaient, non des serfs, mais d'honnêtes cultivateurs, très indépendants, malgré leur rôturie; bien avant 89, ils occupaient les premières fonctions municipales à Wasquehal et à Wattrelos. La Révolution, qui a fait tout autant de mal au peuple qu'à la noblesse, et qui a tué, emprisonné, persécuté beaucoup plus de

bourgeois et d'artisans, que de prêtres et de gentilshommes, la Révolution frappa les Droulers, comme elle a frappé tous ceux qui étaient restés fidèles à leur Dieu et à leur Roi. On leur enleva les charges qu'ils tenaient de la confiance de leurs concitoyens.

Le Droulers d'alors, si il ne s'enthousiasma pas des « idées nouvelles », sut au moins faire de ses fils des citoyens honnêtes et intelligents. Français et chrétien, il les inspira, avec le respect des fécondes et glorieuses traditions du passé, la confiance dans l'avenir, l'amour de la patrie et de la « liberté » que la Révolution venait d'enlever à la France. Il leur apprit aussi qu'il faut toujours encourager les « progrès » utiles. Les fils restèrent fidèles à ses enseignements. Travailleurs, ils surent mettre l'héritage paternel à profit. Deux d'entre eux se firent industriels: l'un fonda à Lille une filature de lin, l'autre, le père de M. Droulers-Prouvost, créa, l'un des premiers dans le Nord, une industrie de sucre de betteraves.

Les révolutions successives au moyen desquelles les Républicains troublèrent la France ne furent pour rien dans les succès de Droulers, et si le fabricant de sucre parvint à résister aux ruines nombreuses qui frappèrent, à son début, l'industrie nouvelle, s'il put continuer à donner du travail à ses ouvriers, ce ne fut pas à cause des principes de 89.

Ainsi s'est formée la prospérité de cette famille dont l'histoire est celle de beaucoup de nos vieilles souches bourgeoises et rôturières du « bon vieux temps. » On y chercherait vainement des « serfs courbant l'échine sous le fouet des seigneurs. Le *Progrès du Nord* ferait bien d'apprendre à connaître les choses dont il parle.

Il devrait surtout lire l'histoire.

Il y verrait comment nos anciens pratiquaient les principes de la démocratie, non pas de sa démocratie à lui, qui est à l'autre ce que la fusée marseillaise est à la bonne, mais de cette démocratie sage, libérale, patriote et chrétienne, à laquelle l'Eglise a enseigné que le travail et l'épargne d'aujourd'hui constitueront le capital de demain.

C'est cette démocratie-là qui fait du fils de l'ouvrier honnête et laborieux, un patron aisé et indépendant, et de son petit fils un grand industriel. C'est elle qui relèvera la France, si les démocrates comme le *Progrès* et comme M. Flipo n'y mettent pas obstacle.

M. Ch. Droulers-Prouvost est resté fidèle aux traditions de sa famille: il sert avec désintéressement les intérêts de tous, ceux des pauvres comme ceux des riches.

Quand l'occasion s'en présentera, il saura prendre la défense des anciens professeurs de M. Flipo, des éducateurs du Peuple, des Frères des Ecoles chrétiennes que leur ancien élève voudrait chasser de nos Ecoles.

On écrit de Tourcoing:

Le renouvellement partiel des conseillers-général du département appelle aux urnes électorales, demain 4 octobre, les électeurs du canton de Tourcoing-Nord, par suite de l'expiration du mandat confié par eux à M. Roussel-Defontaine. La réélection de notre premier magistrat ne nous laisse pas l'ombre d'un doute et nous avons la confiance de voir une imposante majorité doter de nouveau le conseil général du Nord d'une de ses lumières les plus précieuses et les plus appréciées. Toutefois, qu'on nous permette de le dire, nous étions loin de nous attendre à ce que l'aberration de certains esprits pût donner à cette élection une interprétation politique qu'elle n'a pas, qu'elle ne doit et ne peut avoir, en suscitant à M. Roussel-Defontaine un concurrent dont le titre, le surnom (si c'en est un!) repose sur ses opinions ultra-radicales. Nous estimons, en effet, que les services éminents rendus par notre mandataire et ses connaissances spéciales des rouages administratifs lui méritaient indispensablement sa place dans cette assemblée qui l'a vu à l'œuvre, qui lui confia chaque année les plus délicates de ses fonctions et dans laquelle nous étions fier, comme tout vrai tourquennois du reste, de voir briller notre honorable concitoyen.

Mais aujourd'hui, paraît-il, un détestable esprit de parti tend à s'infiltrer là-même où la politique n'a rien à faire.

Nous voulons l'éclaircir, on en mettra partout » tel est le mot d'ordre envoyé de Paris dans les départements et transmis aux matadors de la démagogie. Dès lors on ne tient plus compte des capacités reconnues ni des dévouements éprouvés; on dénature les actes les plus méritoires, on colporte de basses calomnies; on étouffe tout sentiment de reconnaissance et l'on va jusqu'à perdre l'amour du clocher.

On n'est pas plus sot, ni plus ignorant de l'histoire de son pays.

Nos radicaux sont convaincus qu'avant 89 la bourgeoisie n'existait pas, qu'on ne pouvait arriver à rien, si l'on n'était de noble origine. A les en croire, tous ceux qui n'avaient pas de blason formaient alors un grand troupeau d'esclaves que des maîtres barbares — les nobles et les prêtres — conduisaient au « fouet. » C'est avec cette grosse bêtise qu'on a dépopularisé l'idée monarchique dans un pays où la « rôturie » a toujours été plus indépendante, plus influente que chez n'importe quel autre peuple. Combien de gens savent que les plus grands ministres et beaucoup des généraux de Louis XIV étaient des rôturiers, des « bourgeois » des « parvenus »? Si les Français connaissaient leur histoire, la France serait sauvée, car elle serait délivrée des préjugés qui l'aveuglent et l'empêchent de voir l'abîme où on la mène.

En ce qui concerne les « aïeux » de M. Droulers, ce nom est assez mêlé à nos annales locales pour que nous puissions apprendre au *Progrès* qu'ils étaient, non des serfs, mais d'honnêtes cultivateurs, très indépendants, malgré leur rôturie; bien avant 89, ils occupaient les premières fonctions municipales à Wasquehal et à Wattrelos. La Révolution, qui a fait tout autant de mal au peuple qu'à la noblesse, et qui a tué, emprisonné, persécuté beaucoup plus de